



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana*

-----  
**MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION**  
-----

**CONSEIL NATIONAL DU CACAO**  
-----

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DE LABORATOIRES PRIVES  
POUR LA GESTION D'UN CENTRE DE CONTROLE QUALITE DU CACAO  
A AMBANJA, REGION DIANA**  
-----

**AMI n° : N°002/2017/PIC21.**

**Date de lancement : 13 Avril 2017.**

**Date limite de remise des candidatures : 04 Mai 2017**

**1.** Le Gouvernement Malagasy, en partenariat avec les acteurs privés de la filière, ont initié des actions pour assainir et valoriser la filière cacao. En particulier, sous l'égide du Ministère du Commerce et de la Consommation, le Conseil National du Cacao (CNC) a été institué et des normes malagasy sur le cacao ont été élaborées.

La prochaine étape sera la mise en place d'un centre de contrôle qualité basé à Ambanja qui sera chargé de tester, classer et certifier la qualité du cacao exporté selon les normes malagasy. La gestion du centre de contrôle sera confiée à un laboratoire privé à travers un contrat de gestion avec le CNC.

**2.** Dans le cadre de cette initiative, le Gouvernement Malagasy, à travers le Conseil National du Cacao (CNC), lance le présent Appel à Manifestation d'Intérêt aux fins de constituer une liste des laboratoires privés intéressés à fournir cette prestation. Les laboratoires intéressés peuvent demander des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous. Des projets de cahier des charges et de contrat sont notamment disponibles.

**3.** Le laboratoire devra (i) disposer d'au moins 5 années d'expérience dans l'analyse de produits agricoles ou agro-alimentaires; (ii) faire preuve de crédibilité sur le plan international ; (iii) et, si possible, justifier d'une démarche d'accréditation aboutie ou en cours.

**4.** En vue d'établir une liste restreinte de prestataires, les laboratoires intéressés sont invités à fournir les éléments suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le mandataire habilité;
- Une présentation du laboratoire et de ses expériences dans les analyses de produits agricoles ou agro-alimentaires ;
- Des documents administratifs justifiant les renseignements relatifs à son identification (statuts, extrait RCS, carte CIF, carte statistique) ;
- Des documents démontrant ses capacités financières, dont le chiffre d'affaires des trois (3) dernières années, et techniques.

**5.** Les laboratoires présélectionnés à l'issue du présent appel seront ultérieurement invités à soumettre une offre technique et financière.

**6.** Le dossier de manifestation d'intérêt doit être envoyé (dépôt physique ou par courriel) au Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC) qui assure temporairement le Secrétariat Exécutif du CNC, au plus tard le 4 Mai 2017 à 16 heures à l'adresse suivante :

**Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2)**  
**2<sup>ème</sup> Etage de la Maison de la Réunion - Isoraka - Antananarivo 101 - Madagascar**  
**Tel : 261 20 22 367 77      E-mail : pic@moov.mg**